

CERTIFICAT DE CONFORMITE
(Véhicules prêts à l'emploi)

Z-825-99-03

Nous soussignés, CODER ENTREPRISE.-189,boulevard de la Valbarelle B.P. 4 - 13367 MARSEILLE CEDEX11, carrossier constructeur,

Certifie que le véhicule prêt à l'emploi:

Dénomination (3)
(D1) Marque : CODER
(D2) Type : S3384D
Versions : ~~4SP - 58P~~ - 6SP - ~~6SM~~ - 7SP (1)
Variantes : VCR - ~~ABR~~ (1)

(E) Numéro d'identification du châssis :

0 (2)
V G X S 3 3 8 4 D B 6 S P 3 2 8 7

(F1) Masse en charge maximale techniquement admissible : voir point F2.

(F2) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTAC) (kg) : ~~38000~~ - 34000 (1)

(G1) Poids à vide national (PV) (kg) : 7600

(J) Catégorie internationale : O4 (semi-remorque)

(J1) Genre national : SREM - ~~SRTC~~ (1)

(J3) Carrosserie (désignation nationale) : PLATEAU - PLSC - FOURGON - PTE CONT (1)

(K) Numéro de réception par type : Z-825-99-03

est entièrement conforme au type, version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut de ce fait être immatriculé sans réception complémentaire.

Sort de nos usines le 7/10/2005

Pour être livré à : TRANSPORTS RAPIDES BERNIER Le Bosq aux Moines 50810 MONTRABOT

(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut du concessionnaire) :

Fait à MARSEILLE, le 7 octobre 2005

(1) Barrer les mentions inutiles

(2) A compléter

(3) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation

NOTA : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès-verbal de réception par type.
RAPPEL : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du Code de la Route, ou toute autre modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la Préfecture
- le cas échéant d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Les dispositifs suivants sont présents sur le véhicule livré précité :

- Freinage conforme à la Directive 71/320/CEE modifiée en dernier lieu par la Directive 98/12/CE et au règlement 13R09

- Dispositif : ABS Marque : HALDEX - KNORR - WABCO (1)
Configuration : 2S/2M - 4S/2M - 4S/3M (1)
Type : MODAL - MODULAR II - KB3TA - A18 - VGS et VGS II (1)
Catégorie : A

- Empattement (m) : 7800 (2)

- Monte de pneumatique (dimension, indice de charge/vitesse) : 385/65 R 22.5 (2)

- Dispositifs de protection arrière contre l'encastrement : Oui - Non (1)

- Dispositifs de protection latérale contre les chutes d'usagers de véhicules à deux roues : Oui - Non (1)

- Dispositifs anti-projection : Oui - Non (1)

- Dispositifs de signalisation complémentaire arrière : Oui - Non (1)

- Loi de correction avec Ps = pression de sortie E = empattement du véhicule PR = masse sous l'essieu 1 en tonne

Type (1)	N°Fiche (1)	Y (mm) (1)
VS 36	9014	363
VS 44	9013	328

♦ Version 4SP :
- Rayon pneu = 0,520 m : Ps = 2,0 + [(PR-1,500)/7,500] x [(0,111 x E) + 3,167]
- Rayon pneu = 0,483 m : Ps = 1,8 + [(PR-1,500)/7,500] x [(0,103 x E) + 2,966]
- Rayon pneu = 0,454 m : Ps = 1,7 + [(PR-1,500)/7,500] x [(0,095 x E) + 2,706]

♦ Version 5SP :
- Rayon pneu = 0,520 m : Ps = 2,0 + [(PR-0,933)/8,067] x [(0,0574 x E) + 3,92]
- Rayon pneu = 0,483 m :
- Empattement de 7,101 m à 8,135m : Ps = 0,50826PR + 1,42568
- Empattement de 4,780 m à 7,100m : Ps = 0,45864PR + 1,47224

♦ Version 6SP - 6SM :
- Empattement de 6,000 m 8,135m :
- Rayon pneumatique de 0,558 à 0,520 m : Ps = 0,49998PR + 1,30016
- Rayon pneumatique de 0,520 à 0,491 m : Ps = 0,44874PR + 1,36136
- Rayon pneumatique de 0,491 à 0,464 m : Ps = 0,42306PR + 1,39244

- Empattement de 4,800 m 6,000 m :
- Rayon pneumatique de 0,558 à 0,520 m : Ps = 0,44874PR + 1,36136
- Rayon pneumatique de 0,520 à 0,491 m : Ps = 0,41028PR + 1,40750
- Rayon pneumatique de 0,491 à 0,464 m : Ps = 0,37182PR + 1,45364

♦ Version 7SP
- Empattement de 6,000 m 8,135m :
- Rayon pneumatique de 0,520 à 0,491 m : Ps = 0,54540PR + 1,49138
- Rayon pneumatique de 0,491 à 0,464 m : Ps = 0,50736PR + 1,53374
- Rayon pneumatique de 0,464 à 0,434 m : Ps = 0,46932PR + 1,57610
- Rayon pneumatique de 0,434 à 0,406 m : Ps = 0,41856PR + 1,63298
- Empattement de 4,800 m 6,000 m :
- Rayon pneumatique de 0,520 à 0,491 m : Ps = 0,54540PR + 1,19138
- Rayon pneumatique de 0,491 à 0,464 m : Ps = 0,50736PR + 1,23374
- Rayon pneumatique de 0,464 à 0,434 m : Ps = 0,48198PR + 1,26218
- Rayon pneumatique de 0,434 à 0,406 m : Ps = 0,43128PR + 1,31846

Fait à MARSEILLE, le 7 octobre 2005

S.A. CODER Entreprise
189, Bd de la Valbarelle
13011 MARSEILLE
Tél. 04 91 87 61 61 - Fax 04 91 35 58 08

(1) barrer la mention inutile
(2) à compléter